

# Une enquête sur l'information et les connaissances politiques des jeunes (18-22 ans) en Belgique\*

par André PHILIPPART,  
Secrétaire général de l'Institut.

★

## I — OBJECTIF

Le thème de la jeunesse est à la mode ; on l'associe souvent à d'autres hypothèses nouvelles de la science politique, comme la dépolitisation, l'apolitisme, la participation à la vie politique.

D'aucuns n'hésitent pas à déclarer, en se basant sur des impressions personnelles et sur des observations partielles, que la jeunesse s'intéresse peu aux problèmes politiques, qu'elle participe rarement à la vie politique et que, dès lors, son influence sur les pouvoirs décisionnels est limitée.

Comme il y a tout lieu de le présumer, l'expansion démographique en progression constante se poursuivra, sauf accident ; de sorte que dans quelques décades les éléments jeunes dans la société pourraient être proportionnellement majoritaires ou, à tout le moins, dominants par rapport aux autres classes d'âges.

Ce phénomène, c'est celui que connaissent déjà les pays dits « en voie de développement », notamment l'Algérie.

Il semble, dès lors, évident que la collaboration active de ces jeunes générations constituera à l'avenir un facteur déterminant dans le processus politique.

Sur le plan scientifique, il convient dès maintenant de vérifier s'il y a réellement au niveau des jeunes un phénomène de désaffection à l'égard de la politique ou si, au contraire, comme le présume René Rémond (1) la participation à la vie politique a changé de contenu et de forme.

Par ailleurs, il est d'un intérêt primordial du point de vue de la pratique politique d'analyser par des méthodes scientifiques les connaissances, les

centres d'intérêt et les aptitudes politiques de ceux qui progressivement occuperont des fonctions actives dans la société.

La Belgique n'échappe pas à ce genre de préoccupations. Les organisations de jeunesse, les partis politiques, la presse, le gouvernement ont depuis peu réservé une attention particulière aux problèmes de la jeunesse (2).

(\*) Cette enquête a été réalisée de juin à septembre 1963. Le rapport complet paraîtra très prochainement.

(1) René RÉMOND: Réflexion sur la participation à la vie politique. *Res Publica*, volume IV, 1962, 4, pp. 318-327 (page 325).

(2) Par exemple:

Marcel GRÉGOIRE: La jeunesse dans la société actuelle, journal *Le Soir*, 7 mai 1962;

J. HEINEN: Les Belges et la politique, journal *La Cité*, 6 mars 1963;

M.G.: Jeugd en politiek, hebdomadaire *De Lente*, n° 753, 8 mars 1963;

A. VANHAVERBEKE: Jeugd en politiek, journal *De Nieuwe Gids*, 18 mars 1963;

X.: Les jeunes et la politique, journal *La Libre Belgique*, 19 mars 1963;

F. DAVID: Droit de vote à 18 ans pour les élections communales, journal *Le Soir*, 30 mars 1963;

X.: L'apolitisme, hebdomadaire *La Relève*, 13 avril 1963.

F. SWAELEN: Jeugd en politiek, journal *De Standaard*, 24 avril 1963;

J. GYSELINX: Le programme de la jeunesse chrétienne, journal *La Métropole*, 15 mars 1963;

A. HOUSIAUX: Dépolitisation, journal *Le Peuple*, 5 octobre 1963;

J. NIHOUL: Appel aux jeunes, journal *La Gasette de Liège*, 18 septembre 1963;

J. DEBUCQUOY: Les exigences d'une politique de la jeunesse, *la nouvelle revue pédagogique*, juin 1963, n° 10, pp. 592-598;

R. STÉLANDRE: Les 16-24 ans, *les dossiers de l'action sociale catholique*, 15 octobre 1963, pp. 659-674;

DIVERS: Jeunesse et politique de la jeunesse, *documents CEPES*, 1963, n° 3, pp. 3 à 130.

M. DEFOSSE: L'adolescence d'aujourd'hui: un problème d'adaptation, journal *Le Soir*, 16 juillet 1963;

J. VAN OFFELEN: Pour un ministre de la jeunesse, journal *La Dernière Heure*, 2 juin 1964.

Par ailleurs, le discours inaugural des gouverneurs des provinces du Brabant et de Namur, lors de la séance d'ouverture

Déjà on recherche des formules adéquates en vue d'intégrer les jeunes dans la société, à supposer qu'ils ne le soient pas, et d'atténuer le traditionnel « conflit de générations ».

Après bien d'autres organismes (3), l'Institut belge de Science politique a entrepris une enquête. Le but recherché était de donner des renseignements statistiques à ceux qui étudient le comportement politique de la jeunesse.

Le sujet a été examiné sur trois points :

1. Evaluation du niveau de connaissance des faits politiques tant nationaux qu'internationaux, des acteurs et des institutions.

2. Description des moyens d'information et de leur influence sur l'éducation politique des jeunes.

3. Perception de l'intérêt pour la vie et les problèmes politiques.

L'idée initiale était d'entreprendre sur la base de critères homogènes — questionnaire unique, période d'enquête identique, échantillon proportionné, etc. — une enquête comparative sur le comportement et les connaissances politiques de différentes classes d'âges d'adultes et de jeunes.

Cette intention a été abandonnée à regret pour des raisons matérielles et financières.

Et pourtant, il eut été d'un intérêt primordial de pouvoir disposer de données quantitatives comparables pour mesurer, avec circonspection cela va sans dire, l'impression généralement reçue de la « dépolitisation » des jeunes. La vérification scientifique de cette dernière hypothèse est malaisée, voire impossible. Il serait, en effet, nécessaire d'en définir au préalable le contenu. Plus difficile encore serait de déterminer le seuil qui la sépare du phénomène excessif ou « politisation ». Que signifierait ce seuil : l'état d'équilibre correspondant à un fonctionnement sans heurt du régime politique ?

Pour l'établir il faudrait avoir recours à des arguments peu objectifs, car les informations, les documents et les références valables relatifs au passé font défaut ou sont inutilisables en raison de leur hétérogénéité.

Ce ne sont pas les renseignements contenus dans « les jeunes gens d'aujourd'hui » d'Agathon (4) ni ceux donnés par José Streel dans « les jeunes gens et la politique » (5) qui nous démentiront.

Depuis plus de 50 ans, une œuvre abondante et variée a été rédigée sur le thème de la jeunesse

de la session ordinaire des conseils provinciaux du 1<sup>er</sup> octobre 1963, avait pour thème : la jeunesse; M. Gruslin, Gouverneur de la province de Namur, avait intitulé son plaidoyer: « Pour une politique de la Jeunesse » et M. de Néeff: « La nécessité pour la Province de participer à l'action pour la jeunesse et les moyens propres à rendre efficace cette participation ».

Le gouvernement, quant à lui, vient de créer un Conseil national de Jeunesse (arrêté royal du 22 mai 1963, *Moniteur belge* des 24 et 25 mai 1963).

Enfin, il convient de signaler une approche originale du problème de la jeunesse:

Edouard BREUSE: *Essai de pédagogie des loisirs juvéniles*, Thèse de doctorat consacrée aux loisirs des jeunes de 15 à 20 ans et présentée à l'Ecole des Sciences psychologiques et pédagogiques de l'Université libre de Bruxelles, 1964.

(3) Nous pensons, entre autres, à:

— l'enquête réalisée en France à l'initiative de l'hebdomadaire *L'Express* par l'Institut Français d'Opinion Publique en octobre 1957; voir le « Rapport national sur la Jeunesse », *L'Express* des 10, 17, 24 et 31 octobre, des 7 et 14 novembre et des 5 et 12 décembre 1957;

— l'enquête du Bureau Européen de la Jeunesse et de l'Enfance réalisée en France par l'Institut Français d'Opinion Publique: « *Les 16-24 ans* », commentaires de Jacques Duquesne, Paris, Le Centurion, 1962, 248 p.; en Belgique par l'Institut de Sociologie (fondé par E. Solvay) de l'Université libre de Bruxelles: *Ch. D'Hoogh et J. Mayer, Jeunesse belge — opinions et aspirations*, Bruxelles, Institut de Sociologie, 1964, 97 pages;

— l'enquête de J. COENEN: *Opinions politiques en milieu ouvrier*, préface de R. EVALENKO, Bruxelles, Fondation Louis de Brouckère, Institut Emile Vandervelde, 1961, 171 p.;

— J.W. LAPIERRE et G. NOIZET: *Une recherche sur le civisme des jeunes à la fin de la quatrième république*, Aix-en-Provence, Publications des Annales de la Faculté des Lettres, Ed. Ophrys, nouvelle série, n° 29, 1961, 174 p.

(4) AGATHON: *Les jeunes gens d'aujourd'hui*. Le goût de l'action. La foi patriotique. La vie morale. Une renaissance catholique. Le réalisme politique. (Henri Massis et Alfred Tarde). Paris, Plon-Nourrit, 1913, 18<sup>e</sup>, V+289 p.

Il s'agit d'une enquête réalisée en France parmi les jeunes de 18 à 25 ans, des lycées et universités uniquement, la « jeunesse d'élite » suivant les auteurs.

Le commentaire (page IV) de ces derniers sur la méthode suivie pour la réalisation de l'enquête et la publication des résultats est éloquent:

« On ne trouvera pas une suite de réponses à un questionnaire fixé par avance et distribué au hasard des relations et des amitiés. Rien de plus vain qu'une telle suite d'opinions, non pas même contradictoires, mais incohérentes, où chacun s'occupe de faire l'avantageux et d'excommunier son voisin.

» Nous avons vu et interrogé un grand nombre de jeunes gens des Ecoles, des Facultés, des Lycées, choisis parmi les plus représentatifs de leur groupe. »

L'intérêt de cet ouvrage réside essentiellement dans les nombreux commentaires communiqués aux auteurs après l'enquête, parue d'abord dans « L'Opinion » par 30 personnalités parmi lesquelles L. Dumont-Wilden, F. Poncet, J. Maritain, G. Valois, J. Copeau, A. Bazailles.

A la même époque, quatre autres enquêtes ont été effectuées sur le thème de la jeunesse par Emile FARGUET, Emile HENRIOT, Henri MAZEL et Jules BERTAUT. Elles feront l'objet d'une étude comparative dans la publication ultérieure des résultats obtenus par notre enquête.

(5) José STREEL: *Les jeunes gens et la politique*, Louvain, Ed. Rex., 1932, 12<sup>e</sup>, 32 p.

L'auteur explique quelles sont, selon lui, les raisons du désengagement politique de la jeunesse de 1930.

L'ouvrage d'Agathon et ce dernier se situent dans le prolongement de *l'Action française*. L'un et l'autre veulent

(6). Même en l'exploitant méthodiquement, la difficulté serait grande de comparer entre époques le goût et l'intérêt des jeunes pour la politique.

En soi l'expression « dépolitisation de la jeunesse » est une contradiction dans les termes ; comment, en effet, les jeunes pourraient-ils être privés d'un état qu'ils n'ont pas encore eu le temps ni l'occasion de connaître.

René Rémond a une conception plus saine de la participation à la vie politique : « Par participation, on entend tout à la fois la curiosité pour les choses de la cité, l'intérêt porté à la politique et l'activité que l'on y déploie » (7).

Les variables de cette définition peuvent être testées, même séparément.

L'Institut a voulu en faire l'expérience, laissant temporairement à l'écart « l'activité que l'on y déploie ».

## II — PRINCIPES ET METHODES

### a) Classe d'âges.

La jeunesse est par essence sans âge. Il est difficile d'en préciser les contours. C'est pour nous la période de la vie d'un homme qui déjà détient forces physiques et intellectuelles mais auquel la société n'a pas encore conféré de responsabilités.

En Belgique, l'âge de 18 ans constitue vraisemblablement la limite inférieure de cette période. C'est l'âge des classes terminales de l'enseignement secondaire et l'entrée à l'Université. C'est l'âge minimum pour s'inscrire dans les partis politiques et y avoir droit de vote.

Dans le domaine sportif, les « juniors » accèdent à la catégorie supérieure des « seniors » à 18 ans.

A l'armée, un milicien peut être engagé à 18 ans.

Cela signifie que le milieu scolaire, les cadres politiques, le domaine du sport et l'armée consacrent la maturité d'un individu à 18 ans.

Comme, au surplus, certains parlementaires et responsables sociaux préconisent de conférer le droit de suffrage aux citoyens belges de cet âge, nous aurions eu mauvaise grâce de choisir une autre limite minimale.

La limite maximale de la jeunesse, dans le sens

que nous lui donnons, est moins aisée à déterminer. Elle a été fixée arbitrairement à 22 ans révolus. Cela correspond à la fin théorique des études universitaires pour la plupart des étudiants ; en outre, à cet âge, les étudiants en médecine ont déjà des responsabilités en tant qu'internes dans les hôpitaux.

A 22 ans, la presque totalité des jeunes, à l'exception des étudiants, se sont acquittés de leurs obligations militaires et sont intégrés dans les divers milieux de la société.

Il convient d'attirer immédiatement l'attention sur les inconvénients que présente la classe d'âges ainsi constituée.

Sont exclus définitivement de l'échantillon et du sondage les jeunes de 16 à 18 ans et ceux qui ont atteint ou dépassé 23 ans, ce qui correspond à une part non négligeable de la population active et partant, responsable. Les miliciens et les universitaires âgés de 23 ans et plus sont également éliminés. L'inconvénient majeur réside néanmoins dans le fait que la comparaison avec les classes d'âges utilisées dans les recensements de population est rendue difficile, étant donné que les catégories d'âge retenues (18 à 22 ans) sont comprises dans les classes « 15 à moins de 20 ans » et « 20 à moins de 25 ans ».

---

absolument prouver que la jeunesse de 1912 ou celle de 1930 soit plus vigoureuse que les précédentes. Le slogan est celui de *l'Action française*: « Politique d'abord ».

(6) Lors de la publication des résultats de l'enquête, nous présenterons une note critique sur les références bibliographiques disponibles pour étudier le comportement politique de la jeunesse.

- Nous communiquons déjà une partie de la bibliographie:
- ROSNY L. de: *La jeunesse du XX<sup>e</sup> siècle*, Liège, Impr. liégeoise H. Poncelet, 1894, 8<sup>e</sup>, 4 p.
  - BOLO (Abbé H.): *Les jeunes gens*, Paris, Haton, 1896, 16<sup>e</sup>, 320 p.
  - CASSILY F.: *Wat zal ik worden? een gezellig onderhoud met jonge lieden, vertaald uit het engels door M. Verheylezoon, Alken, De Bode van het H. hart* (1969), 16<sup>e</sup>, 78 blz.
  - ETIVEAUD R. d': *Une jeunesse. Témoignage contemporain*, 4<sup>e</sup> édition, Paris, Rieder, 1923, 16<sup>e</sup>, 203 p.
  - X.: *La jeunesse d'aujourd'hui et la culture générale*, Louvain, 1927, 16<sup>e</sup>, 73 p.
  - DE GRAAF D.A.: *De hedendaagsche jeugd; achtergrond en perspectieven*, Den Haag, H.P. Léopold, 1938, 8<sup>e</sup>, 32 blz.
  - CLAES E.: *Jeunesse*. Traduction française de Noël Noriac, Bruxelles, Office de Publicité, 1942, 12<sup>e</sup>, 293 p.
  - VLERICK J. en DE VENTER J.: *Opstandige Jeugd*, Antwerpen, Standaard Boekh., 1949, 12<sup>e</sup>, diagr., IV+152 blz.
  - CROESE J. en TIMMERMANS B.: *Rond de aphtien*, een serie uitgewerkte gedachten over een katholieke levenshouding voor jonge mensen. Met tekening van Karel Thole, Roermond-Maaseik, J.J. Romen en zonen, 1954, 12<sup>e</sup>, omsl., figg., 164 blz.

(7) René RÉMOND: *Réflexion sur la participation à la vie politique*. *Res Publica*, volume IV, 1962, 4, pp. 318-327, (p. 318).

## b) Echantillon.

Le nombre de jeunes de 18 à 22 ans à questionner a été fixé à 1.000, soit 0,2 % de la population soumise au sondage ou encore 0,01 % de la population totale du royaume de Belgique (8).

Cette proportion a été jugée suffisante. M. Duverger n'estime-t-il pas qu'une enquête est valable au point de vue de l'échantillon lorsqu'elle porte sur 1.500 à 2.000 personnes par tranche de 25 millions d'habitants, soit environ 0,004 % (9).

Par ailleurs, l'enquête réalisée par M. Duverger, F. Goguel et consorts en 1956 dans le premier secteur de la Seine à Paris était basée sur un échantillon de 504 personnes pour 576.000 électeurs inscrits, soit 0,08 % (10).

Le modèle réduit de la population à interroger a été composé à partir des Tomes V et VIII du Recensement Général de la Population, de l'Industrie et du Commerce au 31 décembre 1947 (11).

Dans ces tomes chacune des cinq catégories d'âge (année de naissance : 1941-1942-1943-1944-1945) est répartie par sexes, par provinces, par arrondissements et par groupes de communes.

La combinaison de ces critères a donné un modèle très détaillé et très valable du groupe de jeunes de 18 à 22 ans révolus.

Théoriquement ce modèle aurait pu être amélioré; le centre de recherches socio-religieuses (Bruxelles) a en effet mis au point une méthode qui permet d'évaluer à tout moment le nombre de jeunes de 18 à 25 ans en se basant sur le recensement de 1947, et en tenant compte des tables de mortalité les plus récentes ainsi que d'un coefficient de migration.

Nous avons préféré nous abstenir, car ce souci de précision aurait entraîné *ipso facto* des complications dans la mise au point de l'échantillon. Nous ne sommes cependant pas persuadés que l'usage de cette méthode puisse augmenter la valeur potentielle d'un sondage d'opinion qui reste, malgré tout, de petite dimension par rapport à la population totale.

Avec un minimum de risque d'erreurs, les personnes nées en Belgique de 1941 à 1945 sont encore en vie et résident toujours sur le territoire national.

L'apport de l'étranger a compensé, vraisemblablement avec excès, les perturbations dues à la mortalité et à l'émigration depuis 1947.

Mais pour évaluer avec assurance la mobilité géographique et le taux de mortalité des diverses catégories de jeunes, il convient d'attendre la publication des résultats du dernier recensement général de la population.

La position sociale, la situation familiale et l'état-civil ont été délibérément exclus de l'échantillon quoiqu'il eût été possible d'en déterminer correctement l'importance respective (12).

Encore une fois, nous avons voulu éviter la complexité trop grande du groupe à interroger; il est en effet préférable statistiquement d'avoir des ensembles suffisamment vastes.

Le tableau ci-après indique en chiffres absolus et en proportion la population totale à interroger et son modèle réduit :

(8) A l'époque où l'enquête a eu lieu, les résultats du recensement général de la population au 31 décembre 1961 n'étaient pas encore connus.

Le recensement général de la Population, de l'Industrie et du Commerce au 31 décembre 1947 reste, au stade actuel, la source de renseignements la plus solide, tout au moins en ce qui nous concerne.

En 1947, la population, qui nous concerne, était de 528.506 habitants et la population totale de 8.512.195 habitants.

Sources : Tomes V et VIII du Recensement général de la Population, de l'Industrie et du Commerce au 31 décembre 1947, Royaume de Belgique. Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes, Institut national de Statistique, Bruxelles, 1951 (Tome V) et, 1953 (Tome VIII).

(9) M. DUVERGER : *Les méthodes de la Science politique*, collection Thémis, Paris, Presses Universitaires de France, 1959, p. 143.

(10) M. DUVERGER, F. GOGUEL, et consorts: Les élections du 2 janvier 1956, *Cahier de la Fondation Nationale des Sciences politiques*, n° 82, Paris, Armand Colin, 1957, pp. 199-200.

(11) Les résultats du Recensement Général de la population au 31 décembre 1961 n'étaient pas encore disponibles à l'époque où l'enquête a été conçue.

A l'heure présente, comme ils ne sont encore publiés que très partiellement, le recensement de 1947 reste l'instrument d'échantillonnage le plus complet, tout au moins pour ce genre d'enquête et moyennant quelques aménagements.

(12) En ce qui concerne la position sociale des jeunes, la base statistique est abondante; on peut déterminer:

— le contingent de miliciens pour 1963: Projet de budget du Ministère de la Défense nationale pour l'exercice 1963 — Chambre des Représentants — session 1962-1963 — 4 — X (1962-1963), n° 1; voir le rapport justificatif pages 29 et 30;

— le nombre d'étudiants universitaires et non-universitaires: 1° Rapport annuel 1961 — Fondation Universitaire — Bureau de statistiques universitaires, pp. 218-222.

2° L. COETSIER, *Problemen gesteld door de bevolking van universitair en middelbaar onderwijs*, 1959.

3° Annuaire statistique de l'enseignement, 1959-1960; — la population active grâce aux relevés du Fonds National d'Assurance Maladie-Invalidité — pour les travailleurs ouvriers et employés — et aux estimations du Ministère de l'Emploi et du Travail — pour les agriculteurs et les indépendants.

Cependant, les fonctionnaires définitivement nommés, les militaires, les enseignants échappent à ces relevés puisqu'ils ne cotisent pas à la Sécurité sociale en raison de leurs statuts particuliers.

| Année de naissance | SEXE             |      |             |                  |      |             |                  |      |             |
|--------------------|------------------|------|-------------|------------------|------|-------------|------------------|------|-------------|
|                    | Hommes           |      |             | Femmes           |      |             | Hommes et Femmes |      |             |
|                    | Recensement 1947 |      | Echantillon | Recensement 1947 |      | Echantillon | Recensement 1947 |      | Echantillon |
|                    | chiffres         | %    |             | chiffres         | %    |             | chiffres         | %    |             |
| 1941 (22 ans) .    | 44.982           | 8,5  | 86          | 43.796           | 8,3  | 84          | 88.778           | 16,8 | 170         |
| 1942 (21 ans) .    | 49.418           | 9,3  | 94          | 47.271           | 8,9  | 86          | 96.689           | 18,2 | 180         |
| 1943 (20 ans) .    | 56.795           | 10,8 | 110         | 54.556           | 10,2 | 100         | 111.351          | 21   | 210         |
| 1944 (19 ans) .    | 58.897           | 11,2 | 110         | 56.796           | 10,8 | 110         | 115.693          | 22   | 220         |
| 1945 (18 ans) .    | 58.740           | 11,2 | 110         | 57.255           | 10,8 | 110         | 115.995          | 22   | 220         |
| Totaux :           | 268.832          | 51   | 510         | 259.674          | 49   | 490         | 528.506          | 100  | 1.000       |

Cet échantillon a été ensuite réparti successivement au niveau des provinces, des arrondissements administratifs et des groupes de communes (13).

Bien qu'il eut été plus simple et moins onéreux de sélectionner quelques régions-types et d'y envoyer les onze enquêteurs (14), nous avons préféré, pour éviter ultérieurement les contestations de nature politique, tirer au sort 88 communes (15), auxquelles ont été ajoutées les communes des grandes agglomérations urbaines de Bruxelles, Anvers, Gand et Liège.

### c) Méthode de contact.

Les enquêteurs avaient pour mission d'entrer en contact avec les jeunes dont le nom, l'âge, le sexe, la position sociale et l'adresse figuraient sur des listes préétablies grâce aux renseignements que la plupart des administrations communales avaient bien voulu transmettre à la demande de l'Institut.

Cette méthode présentait des risques que d'aucuns n'ont pas manqué de relever ; elle limitait bien entendu le jeu de la loi des grands nombres ; elle permettra aux détracteurs de l'enquête d'affirmer que la représentativité de l'échantillon est faussée par l'intervention des administrations communales.

La solution idéale eût été, à défaut de répertoires des catégories de jeunes à interroger, de faire relever par les enquêteurs eux-mêmes sur les listes de population des communes désignées un certain nombre de jeunes répondant aux critères de l'échantillon. La méthode probabiliste s'imposait.

Nous n'y avons pas recouru parce que nous craignons — et nos craintes étaient fondées, l'expérience nous l'a démontré — que les administrations communales refusassent à nos enquêteurs la

lecture des registres de l'état-civil et parce que nous redoutions l'isolement des enquêteurs qui peuvent toujours en cas de difficultés se tourner vers des groupes constitués et en interroger globalement les membres.

Il était préférable de créer un climat de confiance ; l'enquêteur, adresses en main, avait l'impression de se rendre en terrain connu (16).

Le travail des enquêteurs a été contrôlé selon deux méthodes successives :

a) L'apposition de l'estampille des administrations des postes ou des chemins de fer sur les questionnaires après enquête.

b) Certains recensés ont été invités — et se sont exécutés de bonne grâce — à remplir et à signer un formulaire précisant la date et l'heure de la visite de l'enquêteur, leur date de naissance, leur position sociale et le sexe. Ensuite, il devait faire légaliser leur signature, apposée sur le formulaire, par l'autorité communale compétente.

(13) *Groupe I*: —2.000 hab.; *groupe II*: de 2.000 hab. à —5.000 hab.; *groupe III*: de 5.000 hab. à —20.000 hab.; *groupe IV*: de 20.000 hab. à —50.000 hab.; *groupe V*: de 50.000 hab. à —100.000 hab.; *groupe VI*: 100.000 hab. et plus.

Nous avons réuni les groupes V et VI.

(14) 4 hommes: 1 instituteur, 1 officier, 2 employés.  
7 femmes: 2 institutrices, 2 assistantes sociales, 3 employés.  
5 enquêteurs de langue française, 5 de langue néerlandaise, 1 de langue allemande.

(15) Chaque groupe de communes est représenté au minimum par une commune dans les 41 arrondissements administratifs des 9 provinces.

(16) D'ailleurs 40 % seulement des jeunes interrogés ont été contactés grâce aux adresses fournies en premier lieu par les communes.

Pour trouver les autres, les enquêteurs ont consulté directement les registres de population tenus dans les administrations communales quand ils en avaient l'occasion. En dernière ressource les enquêteurs allaient de porte en porte.

### III — RESULTATS

Nous communiquons dans ce rapport des résultats partiels et quelques conclusions provisoires. Les proportions en pourcents sont établies sur la base des 977 jeunes qui ont consenti à participer à l'enquête. L'échantillon a été respecté : 23 refus seulement ; le déchet est donc très faible : 2,3 %.

C'est un premier indice du besoin de contact des jeunes avec un monde qu'ils ne connaissent pas. Ils ont accepté franchement et avec courtoisie le dialogue que leur proposait l'enquêteur. A la lecture des résultats néanmoins la curiosité pour les affaires politiques reste superficielle.

Répartition des jeunes interrogés :

| Année de naissance | SEXE         |           |              |           |                 |           |
|--------------------|--------------|-----------|--------------|-----------|-----------------|-----------|
|                    | Hommes       |           | Femmes       |           | Hommes + Femmes |           |
|                    | Echan-tillon | Recen-sés | Echan-tillon | Recen-sés | Echan-tillon    | Recen-sés |
| 1941 . . . . .     | 86           | 91        | 84           | 86        | 170             | 177       |
| 1942 . . . . .     | 94           | 84        | 86           | 81        | 180             | 165       |
| 1943 . . . . .     | 110          | 110       | 100          | 102       | 210             | 212       |
| 1944 . . . . .     | 110          | 109       | 110          | 104       | 220             | 213       |
| 1945 . . . . .     | 110          | 107       | 110          | 103       | 220             | 210       |
| Totaux :           | 510          | 501       | 490          | 476       | 1.000           | 977       |

D'une première série de réponses il semble — et c'est très important pour l'analyse de leur comportement et de leurs connaissances politiques — que les jeunes soient liés à leur milieu familial.

1. A la question **vit ou ne vit pas avec un ou plusieurs membres de sa famille** 96 % des jeunes interrogés ont déclaré vivre avec leur famille.

Cette proportion est probablement trop grande par rapport à la situation réelle, car :

1° Certains, confondant la question avec la notion de domicile, vivent en fait éloignés de leur famille.

Nous croyons, en effet, hélas sans pouvoir le vérifier car le questionnaire ne comportait pas cette nuance, que parmi les 93 universitaires interrogés — 9,5 % des recensés (17) — nombreux sont ceux qui résident dans les cités universitaires ou en chambres particulières.

2° Cela signifierait qu'une partie des 6 % de

mariés continuent à vivre dans leur foyer d'origine, les femmes probablement car elles représentent 80 % des mariés.

3° Le nombre de miliciens ayant répondu à l'enquête est trop faible par rapport à leur importance dans la catégorie des 18 à 22 ans.

|  | Nombre | Proportion en %  |          |
|--|--------|------------------|----------|
|  |        | Jeunes 18-22 ans | Recensés |
| Contingent miliciens 1963 (suivant Budget Min. Déf Nat.) . . . . . | 43.499 | 8,2              | —        |
| Miliciens interrogés :   | 18     | —                | 1,8      |

Cette question était bien sûr insuffisante pour déterminer l'intensité des rapports que les jeunes ont avec leur milieu familial.

Une série de quatre questions, diversement libellées, la complétait et avait pour objet de faire apparaître, par différenciation, les affinités entre les jeunes et leurs milieux : amis, milieu de travail, écoles, autres groupes sociaux.

Les renseignements obtenus pour chacune des quatre questions qui suivent révèlent certaines tendances :

2. **Discutez-vous de la politique? a) au domicile, b) à l'extérieur (question II, 2).**

Les jeunes discutent de la politique davantage à l'extérieur qu'au domicile :

| Réponses (Hommes et femmes) | Domicile % | Extérieur % |
|-----------------------------|------------|-------------|
| Oui . . . . .               | 39         | 48          |
| Non . . . . .               | 60         | 49          |
| Sans réponse . . . . .      | 1          | 3           |
| Total :                     | 100        | 100         |

C'est aux hommes surtout que l'on doit ce phénomène : 56 % d'entre eux engagent le débat à l'extérieur alors que 40 % seulement parlent politique dans leur foyer.

(17) Il y avait 30.692 étudiants universitaires en Belgique au cours de l'année académique 1960-1961 (Rapport annuel 1961 — Fondation universitaire — Bureau de Statistiques Universitaires, page 32); ce qui correspond à environ 6 % du nombre total des jeunes Belges de 18 à 22 ans révolus.

Il est étonnant de constater que les réponses obtenues des hommes sont inversement proportionnelles :

| Réponses (Hommes)      | Domicile % | Extérieur % |
|------------------------|------------|-------------|
| Oui . . . . .          | 40         | 56          |
| Non . . . . .          | 60         | 41          |
| Sans réponse . . . . . | —          | 3           |
| Total :                | 100        | 100         |

Les femmes, par contre, sont plus constantes. Il est probable que celles qui participent aux conversations politiques dans leur milieu familial le font aussi à l'occasion à l'extérieur. Celles qui se taisent sont muettes aussi bien chez elles qu'au dehors :

| Réponses (Femmes)      | Domicile % | Extérieur % |
|------------------------|------------|-------------|
| Oui . . . . .          | 38         | 39          |
| Non . . . . .          | 61         | 58          |
| Sans réponse . . . . . | 1          | 3           |
| Total :                | 100        | 100         |

L'âge semble n'avoir aucune influence. Il n'y a guère d'écart entre les jeunes de 18 ans et ceux de 22 ans, entre ceux de 19 ans et ceux de 20 ans, et cela aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

La proportion de ceux qui discutent politique à domicile et à l'extérieur est, pour chacune des cinq catégories d'âge, voisine de la moyenne par sexe correspondante :

|                   | Discutent de la Politique |      |           |      |
|-------------------|---------------------------|------|-----------|------|
|                   | Domicile                  |      | Extérieur |      |
|                   | H. %                      | F. % | H. %      | F. % |
| 1941 . . . . .    | 41                        | 42   | 60        | 34   |
| 1942 . . . . .    | 34                        | 40   | 63        | 51   |
| 1943 . . . . .    | 42                        | 43   | 57        | 43   |
| 1944 . . . . .    | 39                        | 45   | 57        | 42   |
| 1945 . . . . .    | 42                        | 31   | 50        | 39   |
| Moyenne . . . . . | 40                        | 38   | 56        | 39   |

Au plan géographique, il semble y avoir peu de différences entre les provinces et entre les groupes de communes.

On peut déceler toutefois et en conclure prudemment que les jeunes hommes des provinces en ex-

pansion économique et démographique sont plus sensibles à la discussion politique.

En Flandre Orientale, 50 % des hommes déclarent s'entretenir de politique à domicile et 71 % à l'extérieur.

Au Limbourg, les proportions sont respectivement de 77 % à domicile et 75 % à l'extérieur.

Par contre à Anvers — et c'est probablement une anomalie fortuite — 27 % seulement des hommes disent « oui » à domicile et 31 % à l'extérieur.

La même anomalie, avec des proportions encore plus faibles, existe dans cette province pour les femmes, respectivement 11 % et 17 %.

Les femmes dans le Brabant et dans la Flandre Orientale semblent plus ouverte à la polémique politique : en Brabant 50 % discutent à domicile et 60 % à l'extérieur ; en Flandre Orientale 56 % de part et d'autre.

Partout ailleurs les proportions s'apparentent très fort aux diverses moyennes.

Les communes de petites dimensions favorisent apparemment la discussion à domicile chez les hommes ; le milieu étant plus homogène : 53 % à domicile et 58 % à l'extérieur pour les communes de moins de 2.000 habitants.

Par contre, dans les grandes agglomérations le milieu familial semble plus dilué, ce qui pousse les jeunes hommes vers l'extérieur : respectivement 36 % à domicile et 70 % à l'extérieur dans les communes de plus de 50.000 habitants.

| Domicile                               |    |
|--|----|
| Etudiants universitaires . . . . .     | 66 |
| Cultivateurs . . . . .                 | 56 |
| Fonctionnaires . . . . .               | 55 |
| Etudiants non universitaires . . . . . | 47 |
| Professions libérales . . . . .        | 44 |
| Employés . . . . .                     | 39 |
| Ouvriers . . . . .                     | 21 |
| Sans profession . . . . .              | 21 |
| Miliciens . . . . .                    | 15 |
| Extérieur                              |    |
| Etudiants universitaires . . . . .     | 84 |
| Etudiants non universitaires . . . . . | 62 |
| Fonctionnaires . . . . .               | 55 |
| Employés . . . . .                     | 53 |
| Professions libérales . . . . .        | 38 |
| Ouvriers . . . . .                     | 36 |
| Cultivateurs . . . . .                 | 20 |
| Miliciens . . . . .                    | 20 |
| Sans profession . . . . .              | 16 |

Le type de communes n'a aucune influence sur les femmes en cette matière, sauf que dans les communes de plus de 50.000 habitants 60 % d'entre elles signalent qu'elles discutent volontiers à l'extérieur. Seraient-elles moins timides ?

La formation intellectuelle favorise, on s'en doutait, les contacts et la discussion.

Les fonctionnaires sont professionnellement amenés à discuter politique soit qu'ils aient collaboré à l'élaboration de décisions politiques, soit qu'ils aient un intérêt à en parler.

Les étudiants non universitaires, plus jeunes en principe que les universitaires, subissent plus la tension naturelle avec leurs parents ; ils se libèrent à l'extérieur.

Le milieu des cultivateurs reste familial, il est fermé vers l'extérieur.

Les ouvriers ne discutent pas dans leur famille, ils se confient davantage dans leur milieu professionnel.

Les miliciens sont éloignés de leur domicile et n'ont pas l'occasion de s'entretenir avec leurs proches ; au régiment la consigne en matière politique est le silence.

Les « sans profession » sont les plus amorphes ; ce sont en général de jeunes femmes.

### 3. Avec qui cette discussion a-t-elle lieu ? (question II, 3).

a) Avec vos parents, avec les amis de vos parents, avec les deux.

b) Avec vos amis, avec des personnes étrangères, avec les deux.

En groupant les réponses faites en a) et en b) on obtient des renseignements conformes à ceux obtenus par la question précédente :

| Réponses       | MILIEU   |        |  |        |
|----------------|--|--------|--|--------|
|                | a) parents - amis des<br>parents - les deux<br>% |        | b) amis - étrangers -<br>les deux<br>% |        |
|                | Hommes   | Femmes | Hommes                                 | Femmes |
| Oui . . . .    | 40   | 37     | 63                                     | 45     |
| Non . . . .    | 59   | 63     | 37                                     | 54     |
| Sans réponse . | 1  | —      | —                                      | 1      |
| Total :        | 100  | 100    | 100                                    | 100    |

Nous avons constaté que l'âge, la région, le type de commune et la profession avaient parfois une influence sur le comportement politique des jeunes à domicile et à l'extérieur.

Les mêmes nuances existent lorsqu'il s'agit ici de déceler leur comportement à l'égard de leur entourage familial et à l'égard de leur milieu d'amis ou professionnel. (Les tableaux seront publiés dans l'ouvrage.)

### 4. Partagez-vous les opinions politiques ? (question II, 7).

a) De vos parents.

b) De vos amis.

c) Du groupe social dans lequel vous vivez.

Quel que soit le sexe, l'âge, le type de commune, la position sociale ou la province, le partage d'opinions entre les jeunes et leurs milieux décroît de façon continue au fur et à mesure que le milieu social s'élargit.

La cohésion entre jeunes et parents est de l'ordre de 50 à 60 %, elle est de 40 à 50 % entre les jeunes et leurs amis et de 30 à 40 % entre les jeunes et leur groupe social (profession, école, etc.).

C'est une conclusion importante.

Quelle hypothèse pourrait expliquer ce phénomène ?

— L'homme jeune et la jeune femme résisteraient-ils instinctivement à la « globalisation », à la dissolution dans la masse ;

— Hommes et femmes de 18 à 22 ans restent-ils attachés aux valeurs de leur enfance, encore proche ?

— Le groupe social est-il accueillant ? Les jeunes s'y sentent-ils « protégés » et « estimés » tel qu'ils le sont dans leur milieu familial et dans une mesure moindre, dans leur cercle d'amis ?

A titre d'exemple, les deux tableaux ci-après indiquent les résultats pour ceux et celles qui partagent les opinions politiques de leurs milieux.

En ce qui concerne la position sociale, il y a trois anomalies :

1. Les miliciens ne partagent guère les opinions de leurs amis et encore moins celles du régiment.



|                                 | Hommes<br>% |      |               |
|---------------------------------|-------------|------|---------------|
|                                 | Parents     | Amis | Groupe social |
| <b>Age :</b>                    |             |      |               |
| 1941 . . . . .                  | 58          | 53   | 43            |
| 1942 . . . . .                  | 58          | 43   | 31            |
| 1943 . . . . .                  | 46          | 42   | 31            |
| 1944 . . . . .                  | 54          | 44   | 42            |
| 1945 . . . . .                  | 52          | 47   | 36            |
| <b>Type de commune :</b>        |             |      |               |
| — 2.000 habitants . . . . .     | 67          | 64   | 53            |
| de 2.000 à — 5.000 habitants .  | 56          | 46   | 33            |
| de 5.000 à — 20.000 habitants . | 47          | 39   | 33            |
| de 20.000 à — 50.000 habitants  | 45          | 40   | 32            |
| 50.000 habitants et plus . . .  | 50          | 44   | 35            |

  

|                                 | Femmes<br>% |      |               |
|---------------------------------|-------------|------|---------------|
|                                 | Parents     | Amis | Groupe social |
| <b>Age :</b>                    |             |      |               |
| 1941 . . . . .                  | 54          | 44   | 73            |
| 1942 . . . . .                  | 56          | 42   | 36            |
| 1943 . . . . .                  | 67          | 50   | 42            |
| 1944 . . . . .                  | 62          | 46   | 34            |
| 1945 . . . . .                  | 63          | 52   | 43            |
| <b>Type de commune :</b>        |             |      |               |
| — 2.000 habitants . . . . .     | 62          | 49   | 35            |
| de 2.000 à — 5.000 habitants .  | 57          | 48   | 51            |
| de 5.000 à — 20.000 habitants . | 58          | 37   | 33            |
| de 20.000 à — 50.000 habitants  | 61          | 46   | 36            |
| 50.000 habitants et plus . . .  | 45          | 46   | 37            |

2. Les fonctionnaires semblent être plus critiques à l'égard de leurs amis que de leur groupe social.

3. Les cultivateurs sont fortement intégrés à leurs divers milieux :

| Position sociale                | SEXE                  |      |               |
|---------------------------------|-----------------------|------|---------------|
|                                 | Hommes et Femmes<br>% |      |               |
|                                 | Parents               | Amis | Groupe social |
| Etudiants universitaires . . .  | 55                    | 44   | 39            |
| Etudiants non universitaires    | 54                    | 46   | 41            |
| Miliciens . . . . .             | 46                    | 30   | 10            |
| Ouvriers . . . . .              | 53                    | 41   | 31            |
| Employés . . . . .              | 57                    | 49   | 35            |
| Fonctionnaires . . . . .        | 65                    | 40   | 53            |
| Cultivateurs . . . . .          | 71                    | 71   | 46            |
| Professions libérales . . . . . | 54                    | 50   | 37            |
| Sans profession . . . . .       | 57                    | 41   | 34            |

5. La politique vous intéresse-t-elle? Beaucoup, assez, peu, pas du tout (question II, 1).

Un nombre restreint de jeunes manifeste « beaucoup » d'intérêt pour la politique; ce qui

semble corroborer les résultats d'enquêtes précédentes, réalisées par d'autres organismes.

Toutefois, un jugement hâtif en la matière serait téméraire, car le terme est imprécis — de même que les autres notions — et l'ont n'est pas sûr que l'attitude de l'interrogé soit conforme à son sentiment : croit-il faire plaisir à l'enquêteur, veut-il se faire valoir, est-il indifférent par vanité ?

Banissant toutes réserves et comparant la proportion des « beaucoup » avec les proportions des autres nuances : « assez », « peu » et « pas du tout », on pourrait conclure, et alors seulement, qu'il y a parmi les jeunes un indice de « désaffection politique ».

On se consolera en lisant l'appréciation de J. Paul Boncour sur la jeunesse de son temps que cite Pierre Baudin dans la conclusion de l'enquête menée en 1912 par Henri Mazel et publiée dans la *Revue des Français* : Depuis quelques années « une sorte de désaffection » semble entraîner la jeunesse loin de tout ce qu'aimèrent leurs aînés.

|                            | Beaucoup<br>% | Assez<br>% | Peu<br>% | Pas du tout<br>% | Total<br>% |
|----------------------------|---------------|------------|----------|------------------|------------|
| Hommes et Femmes . . . . . | 7             | 20         | 36       | 37               | 100        |
| Homme . . . . .            | 9             | 23         | 37       | 31               | 100        |
| Femmes . . . . .           | 3             | 18         | 36       | 43               | 100        |

Même en associant les deux premiers groupes, à peine plus d'un quart des jeunes (27%) de 18 à 22 ans « vivent » la politique.

Géographiquement, il y a des écarts considérables ; c'est chez les jeunes hommes de Brabant et des deux Flandres que l'intérêt est le plus développé. Ceux d'Anvers, de Hainaut, de Liège, de Limbourg et de Namur sont nettement au-dessous de la moyenne.

Quant à l'anomalie de la province de Luxembourg, il est possible qu'elle soit due au faible nombre d'interrogés : 9 hommes.

Il suffit dans ce cas d'un ou de deux hommes seulement pour modifier radicalement les proportions.

Dans la province de Namur, aucun homme n'éprouve « beaucoup » d'attention pour la chose publique.

Quant aux femmes, elles ont plus conscience du « besoin » politique dans le Brabant et la Flandre Orientale que partout ailleurs.

Il est étonnant de constater que la politique n'exerce qu'un attrait mitigé sur celles des provinces de Flandre Occidentale, Liège, Limbourg, Luxembourg et Namur ; d'ailleurs dans ces provinces aucune jeune femme ne s'inscrit dans la catégorie « beaucoup ».

|                               | Beaucoup + Assez |             |
|-------------------------------|------------------|-------------|
|                               | Hommes<br>%      | Femmes<br>% |
| Anvers . . . . .              | 18               | 9           |
| Brabant . . . . .             | 42               | 31          |
| Flandre Occidentale . . . . . | 40               | 24          |
| Flandre Orientale . . . . .   | 41               | 42          |
| Hainaut . . . . .             | 23               | 22          |
| Liège . . . . .               | 26               | 7           |
| Limbourg . . . . .            | 22               | 2           |
| Luxembourg . . . . .          | 69               | 13          |
| Namur . . . . .               | 28               | 11          |

Au point de vue de la position sociale, les étudiants universitaires se situent bien au-dessus des autres catégories sociales. Cela ne veut pas dire que l'intérêt réel des universitaires pour les problèmes politiques soit plus profond que dans les autres groupes sociaux.

Ils sont peut-être sous l'influence d'une information plus étendue qui leur donne l'impression d'un grand intérêt. Leur plus grande aisance verbale les amène inconsciemment à exagérer leurs sentiments : là où un ouvrier a pu dire « peu » un universitaire a estimé — pour ne pas être *dévalué* aux yeux de l'enquêteur — que dans son cas « peu » signifiait « assez ».

Il n'est pas possible dans le cadre de ce rapport de tenter de justifier notre propos à l'égard des étudiants.

Cependant les résultats obtenus pour les questions II, 5 ; II, 8 et toutes les questions de la partie III du questionnaire le laissent supposer. Ce thème sera développé ultérieurement dans l'ouvrage.

A l'opposé, il y a les ouvriers. Les résultats que nous avons obtenus pour cette catégorie se rapprochent fort des conclusions de Jacques Coenen (18). Treize pourcent des ouvriers, hommes et femmes, avouent un intérêt pour la politique. Cette catégorie précède de peu les jeunes exerçant une

profession libérale et les jeunes femmes sans profession.

Le tableau par position sociale se présente comme suit :

|  | Beaucoup + Assez<br>% |
|--|-----------------------|
| Etudiants universitaires . . . . .     | 57                    |
| Fonctionnaires . . . . .               | 37                    |
| Etudiants non universitaires . . . . . | 36                    |
| Employés . . . . .                     | 26                    |
| Miliciens . . . . .                    | 20                    |
| Cultivateurs . . . . .                 | 15                    |
| Ouvriers . . . . .                     | 13                    |
| Sans profession . . . . .              | 11                    |
| Professions libérales . . . . .        | 10                    |

## 6. Connaissez-vous les hommes politiques suivants? A quel parti appartiennent-ils? (question III, 1).

Il est toujours délicat de fournir des renseignements concernant un homme en vie, surtout s'il s'agit d'un homme politique, sujet aux critiques de l'opinion publique.

Il faut avouer que nous avons posé cette question avec la réserve de n'en publier les résultats qu'à la condition qu'il s'en dégage des hypothèses constructives.

Tout d'abord y a-t-il lieu de signaler que le choix des treize parlementaires est la conséquence d'un dosage arithmétique entre sénateurs et députés de tendance socialiste, social-chrétienne ou libérale, entre néerlandophones et francophones, entre bruxellois, flamands et wallons. Certains groupes d'intérêt y étaient même représentés.

Pour savoir, en outre, si les fonctions responsables exercées à la tête des institutions et des partis permettaient à leurs bénéficiaires de tirer un surcroît de renommée, nous avons sélectionné d'office les présidents des deux chambres et des trois partis « traditionnels » et nous avons placé à leurs côtés des hommes qui avaient, selon nous, l'habitude de concentrer leurs interventions parlementaires ou politiques sur des problèmes régionaux.

Divers enseignements issus de l'enquête nous autorisent à confirmer l'hypothèse présentée en 1958 par le professeur Jean Stengers (19), lequel

(18) Jacques COENEN: *Opinions politiques en milieu ouvrier...* (voir supra), pp. 146 et suivantes.

(19) Voir page 77 de J. STENGERS et A. PHILIPPART: *Une expérience d'enquête électorale*, Bruxelles, INSOC, 1959, n° 4, 88 p.

croyait qu'il est toujours avantageux pour un homme politique que l'on parle de lui, en bien ou en mal, peu importe.

En outre, des activités professionnelles secondaires mettant l'homme politique en contact direct avec le public peuvent favoriser celui-là.

Nous présentons dans le tableau ci-après les proportions d'hommes et femmes qui signalent connaître ces hommes politiques :

|                       | Hommes<br>% | Femmes<br>% | Hommes +<br>Femmes<br>% |
|-----------------------|-------------|-------------|-------------------------|
| Van Acker . . . . .   | 88          | 84          | 86                      |
| Collard . . . . .     | 87          | 83          | 85                      |
| Van den Boeynants . . | 71          | 57          | 64                      |
| Van Audenhove . . . . | 67          | 56          | 62                      |
| Struye . . . . .      | 53          | 39          | 46                      |
| Moureaux . . . . .    | 30          | 19          | 25                      |
| Verroken . . . . .    | 15          | 7           | 11                      |
| Vanderpoorten . . . . | 14          | 8           | 11                      |
| Dekeyzer . . . . .    | 13          | 9           | 11                      |
| Dehousse . . . . .    | 13          | 7           | 10                      |
| Jaminet . . . . .     | 11          | 7           | 9                       |
| Brouhon . . . . .     | 6           | 6           | 6                       |
| Adam . . . . .        | 6           | 5           | 5                       |

Il est remarquable de voir figurer aux cinq premiers rangs le président de la Chambre des Représentants, les présidents des trois partis politiques « traditionnels » PSB, PSC, PLP, le président du Sénat, en exercice.

Nous pensons que le président Van Acker a bénéficié en outre du fait qu'il est entré dans l'histoire comme Premier Ministre grâce à une campagne politique couronnée de succès après la deuxième guerre mondiale (20) à un moment où les parents des jeunes que nous avons interrogés étaient eux-mêmes des jeunes hommes et des jeunes femmes. Comme la transmission du message politique se fait encore essentiellement par la voie de la famille, les jeunes d'aujourd'hui ont vraisemblablement reçu de leurs parents les impressions politiques que ceux-ci ressentirent au même âge.

Le président Collard est l'homme de la « guerre scolaire » que les jeunes connaissent bien pour l'avoir vécue directement au collège ou au lycée.

Les présidents Van den Boeynants et Van Audenhove ont été intrônisés il n'y a guère et leur nomination a occupé pendant longtemps les premières pages des journaux, les antennes et les petits écrans des moyens audiovisuels de communication.

De plus, les trois présidents de partis sont, par leur fonction, amenés à faire souvent des déclarations publiques.

Le président du Sénat P. Struye jouit du prestige de la fonction qu'il occupe et qui lui confère la qualité de deuxième personnage du Royaume.

Le sénateur Moureaux occupe dans le tableau une position intermédiaire. Il fut Ministre de l'Éducation nationale jusqu'en 1961 ; il occupe par ailleurs de temps à autre la tribune libre d'un grand quotidien belge.

Les « voix » obtenues par les autres parlementaires proviennent pour une grande part de la région qu'ils représentent.

Proportionnellement à son importance numérique dans l'échantillon, c'est dans la province de Brabant que l'ensemble des treize hommes politiques sont désignés le plus grand nombre de fois.

Dans les autres provinces, l'étalement des « voix » est, toujours en proportion, pratiquement uniforme.

Les treize hommes sont connus dans toutes les provinces, à l'exception du député Brouhon, apparemment inconnu en Limbourg.

7. Quel est le nom dans le gouvernement actuel ? (question III, 2).

- a) Ministre de l'intérieur.
- b) Ministre des affaires économiques et de l'énergie.
- c) Ministre de la défense nationale.
- d) Ministre de l'éducation nationale et de la culture.
- e) Ministre des finances.

Les jeunes connaissent-ils les membres du pouvoir exécutif ? Leur information est-elle meilleure à leur égard qu'à l'égard des parlementaires ?

Que disent les résultats globaux ?

Les proportions de réponses valables et de non réponse sont éloquentes.

Les ministres en fonction, dont certains avaient été choisis spécialement soit en raison de leur rôle dans la politique quotidienne comme le ministre

(20) La fameuse « bataille du charbon ».

| Ministres                                 | Réponses valables |          |                   |
|---|-------------------|----------|-------------------|
|   | Hommes %          | Femmes % | Hommes + Femmes % |
| Intérieur . . . . .                       | 22                | 9        | 15                |
| Affaires économiques et énergie . . . . . | 7                 | 1        | 4                 |
| Défense nationale . . . . .               | 34                | 12       | 23                |
| Education nationale et culture . . . . .  | 29                | 18       | 23                |
| Finances . . . . .                        | 22                | 10       | 16                |

  

| Ministres                                 | Sans réponse |          |                   |
|---|--------------|----------|-------------------|
|   | Hommes %     | Femmes % | Hommes + Femmes % |
| Intérieur . . . . .                       | 72           | 87       | 79                |
| Affaires économiques et énergie . . . . . | 89           | 96       | 92                |
| Défense nationale . . . . .               | 63           | 85       | 74                |
| Education nationale et culture . . . . .  | 67           | 79       | 73                |
| Finances . . . . .                        | 77           | 89       | 83                |

Gilson, soit en raison de leur lien naturel avec la jeunesse — éducation nationale et défense nationale —, sont inconnus des jeunes dans des proportions qui ne souffrent aucune remarque, même compte tenu des erreurs éventuelles d'échantillonnage et d'enquête.

De 70 à 90 % de « sans réponse » selon le ministre en cause, tel est le bilan de cette question.

Il est consolant de constater que 4 % seulement environ des jeunes ont formulé une réponse inexacte.

L'ignorance des femmes est inquiétante en cette matière.

Dans ce cas, la formulation de la question avait une grande importance. Peut-être que les résultats auraient été différents, si nous avions demandé aux jeunes interrogés d'indiquer en regard de noms de Ministres, les fonctions ministérielles que ces derniers occupaient ; un nom parfois évoque mieux le lien qui existe entre un homme et sa fonction que l'inverse.

#### 8. Connaissez-vous le bourgmestre de votre commune ? (question III, 3).

Au cours d'une enquête précédente, il nous a été permis d'observer que la fonction de bourgmestre était au point de vue de la réputation d'un rendement excellent.

Le professeur J. Stengers en concluait (21) que : « le bourgmestre d'une commune importante est aussi un homme dont le nom devient aisément familier. Familier dans sa propre commune, cela va de soi. Mais familier aussi à l'extérieur ».

Aussi n'avons-nous pas réagi à la lecture des résultats portant sur la connaissance du nom du bourgmestre des communes soumises à l'enquête. Le rapport entre les réponses positives et l'absence de réponse est inversement proportionnel au même rapport, relatif aux ministres.

| Sexe          | Ministres          |                      |                       |                      |                  | Bourgmestres |             |
|---------------|--------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|------------------|--------------|-------------|
|               | Intér. Rép. val. % | Aff. éc. Rép. val. % | Déf. nat. Rép. val. % | Ed. nat. Rép. val. % | Fin. Rép. val. % | Rép. val. %  | sans rép. % |
| Homme         | 22                 | 7                    | 34                    | 29                   | 22               | 89           | 9           |
| Femme         | 9                  | 1                    | 12                    | 18                   | 10               | 86           | 12          |
| Homme + Femme | 15                 | 4                    | 23                    | 23                   | 16               | 87           | 10          |

Le pouvoir local — on peut le supposer — exerce régionalement sur la jeunesse une influence plus grande que le pouvoir exécutif puisque, à ce niveau, la fonction est matérialisée par un homme connu.

La fonction de bourgmestre conserve tout son prestige. Elle fait partie des fortes traditions communales belges. Elle est devenue avec l'hôtel de ville (ou mairie) le pôle d'intérêt de la localité. Celui qui en a la charge est le premier personnage de la commune.

Les jeunes dans toutes les provinces et dans tous les types de communes connaissent leur bourgmestre et le connaissent bien. Outre leur nom, leur appartenance politique est largement connue : 76 % de l'ensemble, 78 % des hommes et 74 % des femmes désignent nominalement leur bourgmestre. Jusqu'à leur âge est apprécié correctement : 57 % de l'ensemble, 58 % des hommes et 55 % des femmes classent leur bourgmestre dans la bonne classe d'âge.

Le pourcentage élevé d'individus connaissant leur bourgmestre postule des écarts très réduits entre les diverses catégories sociales de jeunes. Néanmoins, il y a certaines nuances. Ce sont les cultivateurs

(21) J. STENGERS et A. PHILIPPART, *op. cit.*, page 75.

(95 %), les étudiants universitaires (94 %) et les fonctionnaires (92 %) qui ont la mémoire la plus fidèle du patronyme de leur bourgmestre.

Les ouvriers (82 %) et les miliciens (70 %) occupent les derniers rangs.

\*  
\*\*

Après les hommes, les idées politiques.

Plusieurs questions avaient trait aux grandes idées politiques du moment : doctrine sociale de l'église catholique, libéralisme, socialisme, fascisme, coexistence pacifique, fédéralisme, etc...

Nous nous attarderons sur deux d'entre elles.

### 9. Qu'évoque pour vous le fascisme ? L'ordre, l'autorité ou la répression (question III, 13).

*Remarque :*

Les enquêteurs avaient comme consigne de contraindre les interrogés à choisir une seule des trois définitions et de noter en marge les observations éventuelles des jeunes.

Nous n'examinerons ici que les résultats du choix.

Quarante-neuf pourcent des jeunes en Belgique, bien que ne connaissant ses principes que par les comptes rendus — ils ne l'ont pas vécu dans l'action — nous non plus d'ailleurs, considèrent le fascisme comme un régime politique basé sur la répression ; 30 % y voient une forme d'autorité ; 13 % semblent apprécier ses vertus puisqu'ils l'assimilent à l'ordre.

|                      | Réponses |            |              | Sans réponse % | Total % |
|----------------------|----------|------------|--------------|----------------|---------|
|                      | ordre %  | autorité % | répression % |                |         |
| Homme . .            | 14       | 30         | 51           | 5              | 100     |
| Femme . .            | 12       | 30         | 46           | 12             | 100     |
| Homme +<br>Femme . . | 13       | 30         | 49           | 8              | 100     |

L'âge et la dimension de la commune n'ont apparemment aucune influence : les proportions entre les trois types de réponses sont pratiquement équivalentes aux proportions obtenues sur la totalité du territoire.

Au niveau de la province, il y a quelques différences que déjà il convient de signaler.

La tendance des provinces francophones est d'évoquer le fascisme par l'autorité : 41 % des hommes et femmes ensemble en Hainaut et au Luxembourg, 40 % dans le Namurois.

La province d'Anvers, du côté néerlandophone, présente les mêmes symptômes : 45 %.

La province d'Anvers a d'ailleurs une autre caractéristique : le pourcentage élevé de réponse « le fascisme c'est l'ordre » : 27 %.

De sorte que, dans cette dernière province, 26 % seulement des jeunes condamnent le fascisme.

Par contre, c'est dans les deux Flandres que le fascisme est le plus apprécié à sa vraie valeur et le plus condamné : 60 % en Flandre occidentale et 70 % en Flandre orientale choisissent la notion de « répression » pour expliquer le fascisme.

Le Limbourg se singularise par un pourcentage nettement supérieur à la moyenne de non réponses : 36 %. Par contre, c'est à Anvers et en Flandre orientale qu'il y en a le moins : 2 %.

Le Brabant et la province francophone de Liège se situent dans les normes moyennes.

Il est trop tôt pour expliquer le phénomène de la province d'Anvers et des trois provinces de Hainaut Namur et Luxembourg. Dans l'anversois il est possible que la tendance extrémiste du parti politique de la Volksunie gagne du terrain parmi la jeunesse. Or, ce parti a une propension à l'autorité ; ses milices (militanten orden) ont été récemment dissoutes par une décision de son comité national.

Dans les trois provinces francophones, la propagande active de l'organisme Jeune-Europe trouble peut-être les convictions encore mal définies des jeunes.

A cela s'ajoutent les remous linguistiques qui ont entraîné un durcissement du comportement des jeunes wallons craignant l'étouffement par méconnaissance du néerlandais.

Ce ne sont là qu'hypothèses.

Seuls les cultivateurs renversent l'ordre des valeurs : le fascisme c'est l'ordre pour 40 % d'entre eux, l'autorité pour 30 % et la répression pour 21 %.

10. **Estimez-vous que la collaboration avec les pays communistes est souhaitable : actuellement, dans l'avenir (question III, 14).**

L'interrogé avait quatre possibilités de réponse : s'abstenir, estimer que la collaboration n'est pas souhaitable, croire le contraire et dans ce cas choisir entre actuellement ou dans l'avenir.

Septante-six pourcent des hommes et 68 % des femmes souhaitent la collaboration avec les pays communistes et plus de la moitié estiment qu'il faut s'engager dans cette voie dès maintenant :

|                   | Collaboration souhaitable |                       |            |
|-------------------|---------------------------|-----------------------|------------|
|                   | actuel-<br>lement<br>%    | dans<br>l'avenir<br>% | total<br>% |
| Homme . . . . .   | 58                        | 18                    | 76         |
| Femme . . . . .   | 48                        | 20                    | 68         |
| Homme + Femme . . | 53                        | 19                    | 72         |

C'est dans les provinces où le communisme belge est électoralement le plus faible que la jeunesse aspire le plus à une collaboration avec les pays communistes : 96 % dans le Luxembourg, mais sans impatience car la moitié ne le souhaite que dans l'avenir ; 73 % en Flandre occidentale et 77 % en Flandre orientale, et là on la souhaite immédiate.

Par contre, dans une des provinces électoralement les plus avantageuses pour le communisme belge, l'enthousiasme est au-dessous de la moyenne : 64 % à Liège.

Dans la province du Limbourg 59 % des jeunes se montrent favorables à la collaboration et presque tous sans retard.

Dans le Namurois, on y est plus pondéré car, si 69 % des jeunes sont favorables, les deux tiers d'entre eux reculent leur engagement dans l'avenir.

\*  
\*\*

Pour terminer, sans conclure, ce rapport, il nous reste à présenter quelques renseignements sur la connaissance des faits politiques.

11. **De quelle année date la révolution russe ? 1917, 1922, 1936, 1944 (question III, 15).**

La moitié des jeunes Belges connaît la date réelle

de la révolution soviétique de 1917 : les hommes mieux que les femmes : 58 % contre 44 %.

Fait encourageant de constater par ailleurs que 18 % situent cette révolution en 1922.

Pour des jeunes peu aguerris aux données politiques, que représente dans l'histoire un écart de cinq ans.

Bien sûr, on connaît avec précision ou on ignore un fait politique ; il n'y a pas d'autre alternative. Néanmoins, qu'il y ait 76 % des jeunes de 18 à 22 ans capables de déterminer la période de la révolution communiste, atteste une certaine « culture » politique, superficielle sans doute, qui n'attend qu'à s'épanouir.

|            | Réponses  |           |           |           | Sans<br>réponse<br>% | Total<br>% |
|------------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------------------|------------|
|            | 1917<br>% | 1922<br>% | 1936<br>% | 1944<br>% |                      |            |
| H.         | 58        | 18        | 7         | 5         | 12                   | 100        |
| F.         | 44        | 18        | 9         | 7         | 22                   | 100        |
| H. +<br>F. | 51        | 18        | 8         | 6         | 17                   | 100        |

Parmi les catégories sociales, les étudiants universitaires et les non universitaires — respectivement 85 % et 70 % — connaissent bien la date exacte.

Viennent ensuite les fonctionnaires (62 %), les cultivateurs (56 %), les employés (53 %), les professions libérales (34 %) ; les ouvriers avec 24 %, suivis des « non actifs » (23 %) ferment la marche.

## RESUME

*L'institut belge de Science politique a effectué en 1963 un sondage d'opinion parmi les jeunes Belges de 18 à 22 ans dans le but :*

1. *D'évaluer leur niveau de connaissance des faits politiques ;*

2. *De décrire les moyens d'information qui influencent l'éducation politique des jeunes ;*

3. *D'estimer l'intérêt des jeunes pour la vie et les problèmes politiques.*

*Une première analyse des renseignements obtenus permet de tirer quelques conclusions provisoires.*

Tout d'abord, les jeunes interrogés ont accepté avec franchise et courtoisie le dialogue que leur offrait l'enquêteur par le truchement d'un questionnaire abondant, varié et accessible.

Il semble néanmoins que la curiosité pour les affaires politiques soit superficielle et qu'elle varie en fonction de la formation intellectuelle, de la position sociale, de l'importance de la communauté locale et du niveau économique et social de la région.

Les hommes discutent de la politique davantage en dehors de chez eux qu'au domicile familial. Les femmes semblent plus réservées que les hommes mais celles qui engagent, au besoin, le débat le font aussi bien au domicile qu'à l'extérieur.

Au fur et à mesure que le milieu social s'élargit, la cohésion d'opinions entre les jeunes et leurs milieux se dilue ; les jeunes ont plus de sens critique, semble-t-il, à l'égard du milieu social, professionnel ou scolaire qu'envers leurs parents et, dans une proportion moindre, leurs amis.

Peut-on en conclure que la famille soit de tous les agents de transmission du message politique le plus dynamique ?

En dehors des grands « leaders » politiques et des personnalités locales, les hommes politiques sont peu connus, même les ministres en exercice.

D'une manière générale, les idées et les faits politiques sont « reçus » par une majorité de jeunes, de l'ordre de 60 % et plus.

Pour un bon nombre d'entre eux, par exemple, le fascisme est un régime politique à base de contrainte et de répression.

La collaboration avec les pays à régime communiste est souhaitée ; certains sont réservés ; la plupart espèrent s'engager immédiatement.

## SUMMARY

The Belgian Institute of Political Science took in 1963 a public opinion poll among young Belgians 18 to 22 years old, in order to :

1. Evaluate their knowledge of political facts ;
2. Describe the information media which influence their political education ;
3. Estimate their interest in politics and political problems.

A preliminary analysis of information obtained leads to several tentative conclusions.

In the first place, the young people interviewed accepted with frankness and courtesy the dialogue offered by the investigator through an abundant, varied and accessible questionnaire.

Curiosity as to politics seems nevertheless superficial, and varies with intellectual training, social position, the importance of the local community, the economic and social level of the area.

Men discuss politics more outside than within the home. Women seem more reserved, but those who accept to debate do it at home as well as outside their home.

As the social environment broadens, the cohesion in opinion between youth and its environment becomes diluted ; the young seem to be more critical vis-à-vis their social, professional or educational environment than vis-à-vis their parents or, to a lesser degree, their friends.

Can we conclude from that that of all agents of political communication, the family is the most dynamic ?

Apart from the major political « leaders » and local personalities politicians, even cabinet ministers, are but little known.

Political ideas and facts are « received » by a majority of the young, about 60 % or more.

For many of them, for instance, fascism is a political regime based on constraint and repression.

Cooperation with the communist countries is desired ; some are reserved ; most hope to commit themselves immediately.

